

Votre hebdo prend une petite pause

En raison des élections municipales, votre « hebdo » prend une petite pause. Durant cette période, retrouvez l'actualité de la commune sur plougoumelen.bzh, l'application « Mon Village » et la page Facebook officielle de la commune.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

	BUREAU N°1	BUREAU N°2	BUREAU N°3	TOTAL	PARTICIPATION
INSCRITS	602	859	764	2225	
VOTANTS	450	626	509	1585	
BLANCS	7	8	12	27	69%
NULS	7	9	13	29	
EXPRIMES	436	609	484	1529	
CANDIDATS				TOTAL VOIX	%
PLOUGOUMELLEN AUTREMENT CONSTRUISONS DEMAIN	207	257	185	649	41
PLOUGOUMELLEN AGIR ENSEMBLE PLOUGOUMELLEN	177	265	222	664	42
	52	87	77	216	14
			TOTAL GENERAL	1529	

ÉLECTIONS : 2^{ÈME} TOUR

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 2^{ÈME} TOUR DIMANCHE 22 MARS

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.

L'ensemble des bureaux de vote (1, 2 et 3) sera situé au complexe sportif.

À votre arrivée, merci de vous présenter aux agents d'accueil situés à l'entrée du complexe. Ils vérifieront votre inscription sur la liste électorale et vous indiqueront le bureau de vote auquel vous êtes rattachés.

Important, une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Si vous ne disposez pas de votre carte électorale, les agents d'accueil pourront tout de même vous orienter vers votre bureau de vote.



COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT



La commune a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi qu'aux combats en Tunisie et au Maroc lors d'une cérémonie de recueillement empreinte de solennité et de respect, qui s'est tenue le 19 mars à 14h au monument aux morts.

VIE QUOTIDIENNE

MODIFICATION DE CIRCULATION



La 29^{ème} édition des foulées de Plougoumelen aura lieu le dimanche 22 mars. La circulation sera modifiée le temps de la course.

La rue du Roi Stivan, dont les points de départ et d'arrivée de toutes les courses se tiendront au centre de la rue devant l'espace Roh Mané et l'école Philippe Meirieu, sera **fermée à la circulation** durant toute la manifestation de 8h00 à 14h00.

Une déviation sera mise en place rue Roh Mané comme suit :

- ✓ Rue de Roh Mané vers rue Per Jakez Helias
- ✓ Rue Per Jakez Helias vers la rue de Roh Mané

Le Stationnement sur les parkings des écoles Ste Anne et Philippe Meirieu **sera interdit** (réservé aux participants des courses pédestres) durant toute la manifestation de 8h00 à 14h00. La circulation sera impactée le long du parcours mais la circulation pourra s'effectuer, avec l'autorisation des signaleurs, dans le sens de la course et à allure modérée.

Retrouvez l'ensemble des informations (carte et parcours) sur plougoumelen.bzh

ÉVÈNEMENTS

L'AGENDA

DE VOS ANIMATIONS

Dimanche 5 avril | de 9h30 à 11h30 | site du Traon

CHASSE À L'OEUF (organisée par le comité des Fêtes)

Réservation obligatoire :

06 35 37 36 44 ou cdf.plougoumelen@gmail.com

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

LES OBLIGATIONS

DE DÉBROUSSAILLEMENT

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

sur les communes à risque du Morbihan

Débroussailler chaque année,
une nécessité pour votre sécurité
et celle de vos biens

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie.

Le département du Morbihan compte 63 communes classées à risque d'incendie de forêt et de végétation.

Dans ces communes, les obligations légales de débroussaillage (OLD) s'appliquent à toutes les constructions situées à moins de 200 mètres d'un massif boisé ou de lande d'une superficie de plus de 4 hectares. Afin d'accompagner les propriétaires concernés, la préfecture du Morbihan met à disposition une brochure qui précise la réglementation en vigueur, détaille les zones soumises aux OLD et présente les interventions à réaliser pour assurer une protection efficace contre les feux de forêt.

Pour plus d'informations : un dépliant explicatif est disponible en ligne sur plougoumelen.bzh.

MÉDIATHÈQUE

L'AGENDA

DE VOS ANIMATIONS

Samedi 28 mars | 14h

GRANDE FINALE DU PUZZLE

Les équipes gagnantes de chaque médiathèque du pôle rose se retrouve à Plougoumelen pour la finale !

